

Séance publique du 27 novembre 2000

Délibération n° 2000-5947

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : La Tour de Salvagny

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 32, rue du Colombier et appartenant aux époux Gonnet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain nu de 195 mètres carrés environ, située 32, rue du Colombier à La Tour de Salvagny et appartenant aux époux Gonnet.

Ladite parcelle a été nécessaire à l'élargissement de la voie précitée.

Aux termes du compromis qui a été établi, les époux Gonnet céderaient la parcelle en cause à titre gratuit, à la suite des dispositions de l'arrêté de lotissement n° 78-2969 en date du 17 novembre 1978 ;

Vu ledit compromis ;

Vu l'arrêté de lotissement n° 78-2969 en date du 17 novembre 1978 ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve ledit compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Les frais liés à cette opération, estimés à 3000 F, seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,